

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

23/03/2023

AFFICHEE LE :

23/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

30/03/2023

L’an deux mil vingt-trois, le 29 mars, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Dominique MASSA, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Dominique MASSA à André VROMET, Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Gilles SEBIRE à Bertrand HAVARD, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Corine RAYMONDE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

ÉDUCATION - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D’ÉLÈVES ET AUX PROJETS ÉDUCATIFS EN FAVEUR DES JEUNES DE LA VILLE DE MONDEVILLE

DELIBERATION N° **DELIB/2023/034**

RAPPORTEE PAR : Madame Axelle MORINEAU

Comme chaque année, la Ville de Mondeville réaffirme le rôle important des différentes associations d'élèves et de parents d'élèves de la ville et leur assure son soutien dans les différentes actions qu'elles entreprennent en faveur des élèves.

Il est néanmoins rappelé que le montant global des subventions qui leur sont versées est déterminé par le budget voté chaque année par le Conseil municipal.

Suite à leur demande, il est proposé de soutenir les actions des associations suivantes :

Associations	Soutien versé en 2022	Proposition 2023
Maison Des Lycéens de Jules Verne	300 €	500 €
Foyer du Collège Gisèle GUILLEMOT	400 €	500 € + 600 € pour le projet « découverte des étoiles »
APE du PLATEAU	150 €	200 €
APE du Centre	300 €	635 €
APE de Langevin	300 €	400 €
Montant Global	1450 €	2835 €

Les montants proposés tiennent compte de l'intérêt des demandes formulées par les associations (projets spécifiques ou pas) et de leur situation financière.

Par conséquent,

Vu l'article L.1611-4 du Code des Collectivités territoriales,

Après consultation de la Commission Education, Enfance et Jeunesse le 20 mars 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ATTRIBUER** les subventions proposées ci-dessus pour 2023,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

Pour la Maison Des Lycéens de Jules Verne (500€)

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28			



Pour le Foyer du Collège Gisèle GUILLEMOT (1100€)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour l'APE du Plateau (200€)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour l'APE du Centre (635€)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour l'APE de Langevin (400€)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT